

**PROJET DE COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU SIVOM DES SAISIES
DU JEUDI 6 OCTOBRE 2005 A 18 HEURES**

Présents : Membres élus

Mmes GIORIA Mireille- DUFFET Jacqueline
MM. BERTHOD Paul - LALO Jacques - BAPTENDIER Julien - MARIN LAMELLET
Bernard - APPLAGNAT Camille - GACHET Marcel -

Encadrement SIVOM

Melle DEVILLE Monique
M. BOCHET René

Régie des remontées mécaniques

M. FRISON Michel

Excusés : Membres élus

Mme DETRAZ Christiane (pouvoir à DUFFET Jacqueline)
Mme RIMBOUD Elisabeth (pouvoir à MARIN LAMELLET Bernard)
M. BEROD Alain
M. REBORD Jean Luc

Receveur syndical

M. MATHIEU Stéphane

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Madame la Présidente ouvre la séance à 18 heures.

Elle accueille M. MATHIEU Stéphane, receveur syndical qui remplace M. BOULANGER Alain.

Elle donne lecture des délibérations prises lors du comité syndical du 23 juin 2005.
Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

INDIVIDUALISATION DES CONTRATS DE FOURNITURE D'EAU

Afin de continuer la procédure d'individualisation des contrats de fourniture d'eau, le Comité Syndical approuve à l'unanimité l'avenant n° 9 à intervenir avec la Lyonnaise des Eaux et autorise Madame la Présidente à le signer.

GARANTIE EMPRUNTS REGIE DES REMONTEES MECANIQUES

Afin de financer ses investissements 2005, la régie des remontées mécaniques doit contracter plusieurs emprunts pour un montant total de 4 000 000 d'euros. Pour finaliser ces emprunts le SIVOM doit accorder sa garantie à hauteur de 100 %.
Le Comité Syndical autorise Madame la Présidente à prendre la délibération correspondante.

Madame la Présidente rappelle que, statutairement, les communes formant le SIVOM des Saisies sont respectivement cautionnaires à hauteur de : Hauteluce 45 %, Villard sur Doron 45 %, Crest Voland 10 % et Cohennoz 0 %.

CONVENTION CIRCUIT MOTO NEIGE

Suite à l'appel à candidature publié le 27 juin 2005, et après étude des deux dossiers présentés, la SARL les Volatiles a été retenue. Le Comité Syndical autorise Madame la Présidente à signer une convention d'autorisation d'occupation du

domaine skiable pour l'exploitation du circuit de scooter des neiges, valable pour la saison 2005/2006.

ZONE INA6 - BILAN ET AVANCEMENT DU PROJET

Zone INA6 aménageable conjointement par les propriétaires concernés.

Le projet d'aménagement (travaux de viabilité, détermination des lots...) est terminé. Le cahier des charges est prêt ce qui va permettre la publicité de l'appel à candidature pour la vente du terrain.

EMBAUCHE POLICE MUNICIPALE

Le Comité Syndical autorise Madame la Présidente à signer une convention avec la commune de Hauteluce pour la mise à disposition du policier municipal et des 3 ASVP saisonniers.

COTES IRRECOUVRABLES

Après présentation de l'état des produits irrécouvrables pour un montant de 1 990.86 €, Madame la Présidente est autorisée à signer la délibération correspondante.

CONTENTIEUX AVEC LE FERMIER DU CARAVANEIGE

A l'automne 2002, le SIVOM des Saisies a autorisé la pose d'un chalet sur son terrain, entendu avec le fermier, propriétaire dudit chalet, qu'il ne serait en aucun cas mis en exploitation et qu'il serait enlevé dès le printemps. Depuis cette date, malgré de nombreuses relances, et devant la mauvaise volonté du fermier d'obtempérer aux injonctions de retrait de ce chalet, constat a été dressé par un huissier. Les élus autorisent Madame la Présidente à saisir Maître GROLEE pour l'instruction de cette affaire et à lui régler les frais d'honoraires correspondants.

ACQUISITION ENGIN

Le parc des engins de déneigement est obsolète. Son entretien est de plus en plus onéreux et le matériel n'est plus fiable. Il convient donc d'acquérir une chargeuse. La commune de Hauteluce étant dans la même démarche, il est intéressant de grouper les deux acquisitions pour négocier des prix compétitifs. Le Comité Syndical autorise Madame la Présidente à effectuer les démarches nécessaires.

TRAVAUX D'EAU SUR LE CHEMIN DES COMTES

La conduite de distribution d'eau en éternit est remplacée par une conduite en fonte. Conformément aux engagements pris au précédent mandat, création d'un réseau pluvial sur le chemin public des comtes, ce qui permettra le raccordement du lotissement « les chalets » (Travaux aux frais de la SCI les Chalets).

POINT SUR LA REALISATION DE L'ESPACE DIAMANT

M. FRISON Michel, fait le point sur l'avancée des travaux. A ce jour, le planning est respecté. L'ouverture de l'espace diamant est prévue pour les vacances de Noël et l'inauguration officielle aura lieu le 27 janvier 2005.

INFORMATION REVISION PLU COMMUNE DE HAUTELUCE

L'enquête publique s'est déroulée du 16 août au 16 septembre 2005. Madame la Présidente rappelle que le secteur des Saisies (territoire Hauteluce) a été inclus dans le PLU en l'état, avec uniquement le changement de dénomination des zones (nouvelle nomenclature). Le conseil municipal doit tenir compte des observations

des services de l'état et du commissaire enquêteur. Un nouveau travail de mise à jour va être réalisé. Il passera de nouveau devant le contrôle de légalité pour approbation définitive par le conseil municipal et le Préfet. C'est seulement à partir de cette approbation que la Commune engagera la modification ou la révision d'urgence du secteur des Saisies.

PERSONNEL FONCTION PUBLIQUE

Le comité syndical accepte à l'unanimité l'avancement d'échelon pour deux employés de la fonction publique.

NAVETTE

Le SIVOM, les communes de Villard sur Doron, Hauteluce, la régie des remontées mécaniques et l'office du tourisme ont décidé d'optimiser le service de navettes régulières entre les sites précités et la station. Le SIVOM décide à l'unanimité des membres présents moins 2 abstentions (DUFFET Jacqueline et MARIN LAMELLET Bernard) de déléguer la compétence « navettes » à la régie des remontées mécaniques.

L'office du tourisme des Saisies est chargé de la gestion de ce service.

QUESTIONS DIVERSES

Le Comité Syndical :

- ◆ Accepte à l'unanimité d'allouer une subvention d'équilibre de 4500 € au club nounours pour l'exercice 2004/2005.
- ◆ Refuse de participer financièrement aux travaux de construction d'un escalier dans la copropriété du grand mont.
- ◆ Répond défavorablement à la demande d'extension du chalet appartenant à glisse passion. Ce local a été installé à titre précaire sur un terrain dont le SIVOM est propriétaire. Il ne serait donc être transformé au fil des années en un bâtiment abritant et développant une activité lucrative.

TERRAINS LES CARRETS

Le lotissement a été commercialisé (11 lots) par le SIVOM des Saisies en 2000/2001. Les acquéreurs des lots bénéficiaient d'un délai de 4 ans pour y construire leur résidence. Deux de ces acheteurs souhaitent une prolongation de 2 années supplémentaires. Les élus du SIVOM ne peuvent répondre favorablement à cette demande car lesdits lots ont été refusés à des personnes qui souhaitaient y construire une résidence principale. Par souci de cohérence les élus accordent un délai supplémentaire de 6 mois aux pétitionnaires soit jusqu'au 21 mai 2006.

CONSTRUCTION HOTEL PLAN DU PRE

Madame la Présidente, M. BERTHOD Paul et M. BAPTENDIER Julien ont rencontré M. David GIRAUD PDG de la société MGM.

La vente d'une partie du terrain du plan du pré était destinée à la construction d'un hôtel 3 étoiles de 60 chambres. Après 2 ans de recherche, la société MGM n'a toujours pas d'acquéreur pour les murs. Cette opération représente un investissement de 50 à 60 millions d'euros. L'hôtellerie n'étant pas son métier, la société MGM propose de construire en lieu et place de l'hôtel une résidence de tourisme composée de 2 chalets de 40 appartements (240 lits banalisés). Le comité syndical accepte à l'unanimité des membres présents cette proposition avec réactualisation du prix de la SHON.

PROJET PARKING SOUTERRAIN

M. BAPTENDIER Julien fait un compte rendu de la réunion de travail qui a eu lieu le 21 juillet 2005. Trois emplacements potentiels ont été recensés : les comtes (entrée est de la station) Place Jean Berthod et passerelle skieurs. Sur les trois entreprises contactées pour présenter une offre, deux ont répondu.

POINT SUR LES TRAVAUX REALISES

M. BOCHET René fait le point sur les travaux réalisés.

- ◆ Changement du vitrage de la Maison des Saisies façade sud et chalet « WC public ».
- ◆ Réfection du balcon du chalet « WC public » avenue des J.O. (en cours)
- ◆ Sonorisation avenue des J.O.
- ◆ Mise en conformité de l'éclairage public 4^e tranche
- ◆ Enrobés
 - route des périots
 - rue des molliettes
 - entretien voirie
 - modification arrêt bus passerelle (en cours)
- ◆ Réfection murs de soutènement avenue des J.O. (Isabella 3) et accès place Jean Berthod.

La réfection des WC publics de l'avenue des J.O., est reportée au printemps 2006.

PROJET CIRCUIT MULTI FONCTIONS

Pour compléter l'aménagement de 1999 réalisé autour du plan d'eau et utiliser au mieux les aménagements de 1992 (jeux olympiques), un projet de circuit multi fonctions est présenté aux élus. Ce parcours servira aux entraînements des sportifs de tous niveaux ainsi qu'au public lambda.

Les élus chargent Madame la Présidente de demander une subvention au département et à la région.

La prochaine réunion du comité syndical aura lieu le lundi 12 décembre 2005 à 18 heures.

La Présidente,